

REALISATION DEFINITIVE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL :

- DE 1 000 271 900 DH à 1 000 275 100 DH PAR LA CONVERSION D'OBLIGATIONS EN ACTIONS
(constatée par le Directoire en date du 11 Avril 2007) ;
- DE 1 000 275 100 DH A 1 034 920 200 DH PAR LE REGLEMENT OPTIONNEL DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2006 EN ACTIONS
(constatée par le Directoire en date du 26 Juin 2007) ;
- Et DE 1 034 920 200 DH à 1 055 135 100 DH PAR LA CONVERSION D'OBLIGATIONS EN ACTIONS
(constatée par le Directoire en date du 12 Décembre 2007).

□ L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la BMCI tenue le 07 mai 2007 a :

• Pris acte de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 1 000 271 900 DH à 1 000 275 100 DH, constatée par le Directoire dans sa réunion du 11 avril 2007, par la conversion par un seul souscripteur personne physique de 20 obligations convertibles en actions qu'il détient, représentant un montant nominal global de 14 000 DH, pour 32 actions nouvelles libérées totalement et comportant tant le nominal pour un montant global de 3 200 DH que la prime d'émission pour un montant global de 10 800 DH. Les 32 actions nouvelles issues de cette conversion sont assimilées aux actions anciennes et portaient jouissance à compter du 1er janvier 2006. Le Directoire a procédé en conséquence, suite à cette augmentation de capital, à la modification corrélative de l'article 6 des statuts relatif au capital social.

- Décidé d'autoriser une nouvelle augmentation de capital social en proposant à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2006, lui revenant sur les actions BMCI qu'il détient, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.
- Donné tous pouvoirs au Directoire à l'effet de réaliser cette augmentation de capital d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation définitive et de procéder à la modification corrélative de l'article 6 des statuts.

L'option de conversion des dividendes de l'exercice 2006 en actions s'est exercée du 21 mai au 21 juin 2007 inclus.

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement de la conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2006 en actions a été fixé à 1 000 DH. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 22 février 2007 qui avait arrêté les comptes de l'exercice 2006, diminué d'une décote de 18,16%.

Les actions issues de la conversion des dividendes de l'exercice 2006 sont assimilées aux actions anciennes et portaient jouissance à compter du 1er juillet 2007. Elles ont été libérées tant du nominal de 100 DH que de la prime d'émission de 900 DH.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05 juin 2007 sous le n° 294651.

□ Le Directoire dans sa réunion du 26 juin 2007 a :

• Constaté que, dans le cadre de l'exercice du règlement optionnel des dividendes de l'exercice 2006 en actions, il a été créé 346 451 actions nouvelles, et libérées tant du nominal pour un montant nominal global de 34 645 100 DH que de la prime d'émission pour un montant global de 311 805 900 DH.

- Décidé de modifier l'article 6 des statuts relatif au capital social qui se trouvait en conséquence porté de 1 000 275 100 DH à 1 034 920 200 DH.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03 décembre 2007 sous le n° 304619.

□ Le Directoire dans sa réunion du 12 décembre 2007 a :

• Constaté que 11 obligataires dont 7 personnes physiques et 4 personnes morales détenant ensemble 121 287 obligations pour un montant nominal global de 84 900 900 DH ont procédé à la conversion de leurs obligations en 202 149 actions nouvelles libérées totalement et comportant tant le nominal pour un montant global de 20 214 900 DH que la prime d'émission pour un montant global de 64 686 000 DH. Les 202 149 actions nouvelles issues de cette conversion d'obligations sont assimilées aux actions anciennes et portaient jouissance à compter du 1er janvier 2007.

- Décidé de modifier l'article 6 des statuts relatif au capital social qui se trouvait en conséquence porté de 1 034 920 200 DH à 1 055 135 100 DH.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17 janvier 2008 sous le n° 306779.

NB : Pour toutes informations complémentaires sur les termes de la présente publication, veuillez contacter M. Abdallah BENCHAMA, Tél. 022 46 12 79.

Fait à Casablanca, le 18 janvier 2008

POUR EXTRAIT ET MENTION

Le Président du Directoire

Joël SIBRAC